

Fête du Christ Roi

Il était une fois un roi qui partagea en sept portions les territoires de son royaume.

Il confia les six premières à ses vassaux pour qu'ils les cultivent à leur guise, leur demandant seulement de se soumettre au cadre de lois qu'il avait édicté. Quant à la septième part, le roi le réserva à son fils : nul ne la cultiverait mais elle devrait rester plantée de bois, de promenades et d'églises pour le repos et la sanctification de son peuple.

Pourtant, un jour, quand le roi fut parti en voyage, ses vassaux complotèrent contre lui. Ils avaient besoin, disaient-ils, de ses terres laissées au repos pour que leurs exploitations soient plus rentables, leurs investissements plus fructueux. Prier ne les intéressait pas trop, faire ce qu'ils voulaient, bien davantage. Dès lors, ils envahirent le territoire du fils du Roi, détruisirent parcs et églises pour y faire pousser leur propre volonté.

« Ignobles vassaux » me direz-vous, « que le Roi, sans doute, à son retour châtierait avec justice » !

Mais ne soyons pas trop prompts à en appeler au châtement de ces intendants comploteurs. Car ce peuple ingrat, il se peut bien que ce soit...nous-mêmes.

Souvenez-vous : il était une fois un Roi qui s'appelait Dieu.

La semaine de temps qu'il avait créée, Il la partagea en sept parties égales qu'il appela « jours ». Dieu donna les six premiers aux hommes, les laissant libres d'en user à leur guise, pourvu qu'ils respectent Sa Volonté. Il garda seulement pour Lui le septième : pour le repos et la sanctification de son peuple, pour son Fils qui viendrait plus tard. Et pourtant, qu'ont fait les hommes devant cette générosité de Dieu qui leur avait offert six jours sur les sept qui lui appartenaient en propre ? Ils n'ont eu de cesse de regarder avec envie vers le septième pour l'envahir et le voler à Dieu - pour lui dire qu'Il n'est pas notre Roi en ce jour où pour notre bien et pour Sa gloire, Il voulait régner sur nos cœurs, nos familles et nos activités.

Chaque dimanche, nous découronnons notre Roi lorsque nous nous érigeons en maître de notre dimanche.

Lorsque, sans nécessité nous travaillons pour notre profit, soit que nous n'ayons pas eu la sagesse de mieux nous organiser les six autres jours de la semaine pour libérer le jour du Seigneur, soit que la soif d'une vie toujours plus confortable, plus luxueuse, nous pousse à travailler même en ce jour. Naturellement, l'Eglise n'est pas obtuse : elle sait que certaines professions sont tenues d'assurer leurs services également le dimanche ; elle sait que certains travaux ont un caractère de nécessité. Pour autant, cela ne peut arriver chaque dimanche ! Soyons honnête avec nous-mêmes...

Lorsque la Messe dominicale n'est plus la première préoccupation de notre dimanche : lorsque, par manque de courage, nous n'osons pas refuser des sollicitations qui nous priveront de la Messe du dimanche, lorsque nos distractions et nos loisirs nous attirent, du samedi soir au lundi matin, loin de l'église du Christ Roi et Seigneur.

L'Eglise, vous le savez, fait de la Messe dominicale un passage obligé pour tout chrétien : afin qu'il puisse y rencontrer son Seigneur, le remercier pour la semaine passée, lui confier la semaine à venir et l'adorer dans son acte d'Amour le plus haut : le sacrifice de la Croix, rendu présent à chaque consécration. L'Eglise nous connaît et elle sait que, sans cette première piqûre de l'obligation, nous serions bien souvent peu ardents et très indolents pour nous rendre à l'église en ce jour du Seigneur. Aussi, nous fixe-t-elle dès l'abord ce commandement, afin que l'obligation - au départ extérieure - devienne peu à peu nécessité intérieure, personnelle, vitale. Voilà le but : que la Messe ne soit plus pour chacun d'entre nous une obligation mais une nécessité ! Comme une mère, l'Eglise nous commande de goûter à la sainte Messe pour qu'ensuite, par nous-mêmes, nous retournions à cette nourriture dont nous aurons perçu le profit et la beauté. A la lumière de ce principe, on comprend mieux, dès lors, pourquoi l'Eglise enseigne que c'est un péché grave que d'omettre, sans raisons très sérieuses et impérieuses, l'office dominical...ce n'est pas pour assurer la bonne tenue des quêtes mais pour attiser dans nos âmes la soif de l'Eucharistie !

En ce jour du Christ-Roi, je vous invite, chers amis, à faire du Christ le Roi de vos dimanches, en regardant avec honnêteté et générosité, si le Seigneur est au centre de ce jour saint. Aussi, je vous encourage avec force :

- à bien préparer la Messe, par une lecture attentive des textes liturgiques.
- à favoriser la charité en famille ; sans quoi, chacun fuira de son côté : l'un à son travail, l'autre à son ordinateur. Dès lors, le dimanche ne sera plus ce jour de fête familiale, vécu dans la joie et la paix. La charité en famille est l'ingrédient indispensable d'un dimanche réussi.
- à accueillir chez vous ceux qui passent seuls leurs dimanches : pas un membre de notre communauté paroissiale ne devrait être forcé de vivre seul son dimanche, jour par excellence de la communion.

Ce sera d'ailleurs une nouveauté de cette année : le dimanche de Pâques, ainsi que le jour de Noël, la maison Sainte-Odile sera ouverte pour un déjeuner festif à tous ceux qui passeraient seuls ces fêtes de Pâques et de la Nativité. Afin qu'en ce jour du Roi, l'amour de Dieu rayonne dans l'amour du prochain et que le Christ, Roi d'Amour et de Paix, soit recouronné dans nos foyers et nos maisons, avant de l'être dans nos nations.

Abbé Jean-Baptiste Moreau